

L'ÉTÉ APPROCHE...



Fabienne Sentis

Pourquoi à nouveau parler des arbres et plus largement de la végétalisation des milieux urbains ? Certains pourraient dire que c'est une obsession; nous dirions plutôt que c'est une nécessité.



Laurent Godard

Nous ne sommes certainement pas les seuls qui, se promenant sur la voie verte de Roize, se demandent quel était l'objectif du choix de ces nouvelles plantations.



Cécile Frolet

Le dérèglement climatique est un fait que seuls les inconscients peuvent encore nier. Non seulement nous l'observons scientifiquement mais surtout nous le subissons concrètement depuis plusieurs années.



Damien Puygèner

Les villes sont des milieux très artificialisés, des îlots de chaleur en puissance, qui ne disparaîtront pas en multipliant les climatisations pour rendre plus vivables nos intérieurs. Aussi végétaliser nos villes est une réponse locale (et à notre portée!) pour mieux vivre nos villes.



Guillaume Bras

Les arbres, arbustes, fleurs, prairies, la végétation en général, sont non seulement de formidables puits de carbone mais limitent l'érosion des sols, permettent à la biodiversité de se développer, rafraîchissent l'air, embellissent notre environnement et ont un effet sur notre santé en contribuant à notre mieux être.

Et, encore plus incroyable, ce choix dépend de nous, pas des injonctions de l'État, de l'Europe ou autre, mais bien d'un choix individuel et de politique locale. Il est parfois bon de rappeler que les espaces publics dépendent directement de la gestion communale!

Nous pouvons renforcer la place des arbres, arbustes, haies végétales dans nos jardins individuels, limiter l'imperméabilisation. Les règles d'urbanisme votées par la commune peuvent mieux prendre en compte cette dimension. Nous verrons si les modifications en cours du PLU sont à la hauteur de l'importance que revêt la végétalisation pour le climat mais surtout pour chacun de nous...

La commune a donc la main dans ce domaine. Encore faut-il qu'elle conçoive la végétalisation de Voreppe non comme un gadget ou du mobilier urbain modifiable à l'envi, mais comme une réponse locale pour combattre notamment les effets des fortes chaleurs. Le choix de certains aménagements publics récents nous font douter de cette prise de conscience.

La réponse ne peut être "on plante plus que l'on ne coupe". Remplacer des arbres d'un demi siècle par plus d'arbustes n'est pas une solution.

La question est bien de faire de la végétalisation de notre commune un objectif affiché et assumé de notre politique d'aménagement et de développement durable et de définir comment concrètement, cela se traduit dans nos actions.

Sur ce champ-là, on attend que la majorité dise enfin: "cela dépend de nous".

Le groupe VoreppeAvenir
Retrouver toutes nos interventions sur
<http://VoreppeAvenir.fr>

UN NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS POUR NOS PLUS JEUNES

Lundi 29 avril a été présenté en réunion publique le projet de nouveau centre de loisirs de Voreppe.

Toute la démarche qui a conduit à notre réflexion a été détaillée et a permis d'étayer le choix raisonné de la nouvelle implantation de ce futur centre.



Il a été décidé de travailler sur des locaux existants et nous avons retenu le site de l'école Debelle.

Oui : le futur centre de loisirs a été conçu après une concertation large avec les enfants, les parents, les équipes d'animateurs, les enseignants et les élus regroupés en comité de pilotage. Il répondra aux besoins exprimés quant à son utilisation pour offrir des espaces de qualité.

Sa proximité en centre bourg permettra un large accès facilité aux divers espaces tels que piscine, parcs, équipements sportifs et culturels (médiathèque, cinéma...) et notamment par les modes actifs, marche ou vélo.

L'équipe des architectes programme ont imaginé des espaces de vie ou d'activités, de repos bien agencés. Cela sera pertinent au regard des âges accueillis, des activités diverses proposées.

Oui : les choix financiers et de rationalisation des m2 utiles ont conduit à proposer une enveloppe financière conséquente mais aussi pertinente en lien avec les enjeux économiques et écologiques. 5 millions d'euros pour la création des espaces de loisirs mais aussi une rénovation du bâtiment élémentaire du groupe scolaire Debelle.

Non : l'accès à la nature si riche et si présente aux alentours de Voreppe n'est pas oublié. Cela se concevra dans les cahiers des charges des opérateurs d'animation avec lesquels nous aurions à concevoir les futures orientations pédagogiques. Nos sentiers de randonnée seront ouverts aux itinéraires pour nos jeunes enfants afin de leur permettre l'éveil à l'environnement, à la biodiversité, à l'activité physique et sportive.

Non : l'implantation au sein d'un groupe scolaire n'est pas un obstacle à l'épanouissement des enfants. Ces derniers savent parfaitement dissocier les temps d'apprentissage des temps de loisirs et de repos. Un très grand nombre de centre de loisirs sont implantés dans ces modèles.

Le défi de l'épanouissement de nos plus jeunes y compris en temps périscolaire est un challenge que nous portons et que nous soutenons.

Un grand merci à notre collègue Pascal Jaubert qui par sa patiente, sa persuasion et son écoute attentive a posé les fondations de ce beau projet.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020